“Je m’interroge sur votre capacité à remplir vos obligations parentales de manière satisfaisante” : Le préfet du Bas-Rhin rappelle à l’ordre des parents de mineurs fauteurs de troubles (MàJ : il menace d’« un retour au pays » ceux étrangers)

09/01/2025 à 21h32



«Je rappelle quand même que pour rester sur le sol français, on doit avoir un comportement qui est conforme au respect des lois et des règlements», se justifie-t-il auprès d’Europe 1. *«On pourra peut-être prendre des décisions comme un retour au pays, si ce sont des délinquants réitérants. Et mon stylo ne tremblera pas»*, affirme-t-il. (…)

Le Figaro

Lors du dernier Nouvel an et les jours qui ont précédé, 70 à 80 personnes ont été interpellées pour des tirs de mortiers ou des feux de voiture à Strasbourg. Souvent des mineurs, c'est trop pour le préfet du Bas-Rhin Jacques Witkowski.

Dans une lettre, il s'adresse directement aux parents de ces jeunes. "Je m'interroge sur votre capacité à remplir vos obligations parentales de manière satisfaisante. Je compte sur votre engagement pour que ces agissements ne se reproduisent plus à l'avenir, dans l'intérêt même de votre enfant, comme de celui de nos concitoyens", écrit-il au travers de sa lettre.

Le préfet convoque également les parents étrangers de ces jeunes délinquants à un rendez-vous dans les tout prochains jours. S'ils ne s'y présentent pas, il procédera, prévient-il, "au réexamen de [leur] droit au séjour sur le territoire national".

Les parents français, eux, sont invités à prendre rendez-vous avec les services sociaux s'ils peinent à éduquer correctement leur enfant. Sinon, là encore, la préfecture prendra des sanctions. Le message a le mérite d'être clair.

Europe 1